Communiqué de presse

Pour publication immédiate

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Pour une description des facteurs de risque et des hypothèses connexes, veuillez consulter la section Mise en garde concernant les déclarations prospectives plus loin dans le communiqué.

BCE présente ses résultats du premier trimestre de 2014

- **Croissance du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de BCE au T1 de 8,7 %, à 615 millions $; bénéfice net par action ajusté de 0,81 $, en hausse de 5,2 %.**
- **Flux de trésorerie disponibles en hausse de 6,1 %, à 262 millions $, sur une hausse de 4,1 % du BAIIA de Bell.**
- **Forte croissance des produits tirés des services pour les Services sans fil de Bell, de 4,7 %, soutenue par une augmentation de 3,5 % du PMU combiné, entraînant une augmentation de 7,4 % du BAIIA.**
- **Chef de file de la télé mobile au Canada avec 1 335 000 abonnés, en hausse de 67 % d'un exercice à l'autre.**
- **Bell Télé Fibe ajoute 54 680 nouveaux abonnés nets, une hausse de 15,2 %; activations nettes d'abonnés d'Internet haute vitesse quatre fois plus élevées, à 15 627; amélioration de 21,4 % des pertes d'abonnés des services résidentiels d'accès local au réseau.**
- **Le total des abonnés des services de télé de BCE augmente de 8,1 %, à 2 529 471, ce qui inclut les 723 891 abonnés du service de télé IP.**
- **L'amélioration du service à la clientèle entraîne la réduction du taux de désabonnement dans l'ensemble de nos services résidentiels et sans fil.**
- **Croissance de 53,1 % du BAIIA de Bell Média, ce qui reflète l'acquisition d'Astral et la part accrue des produits tirés de la publicité et des frais d'abonnement imposés aux entreprises de distribution de radiodiffusion.**
- **Acquisition de licences d'utilisation de spectre dans la bande de 700 MHz pour les services sans fil à l'échelle nationale afin d'étendre les réseaux sans fil à large bande évolués aux petites villes, aux collectivités rurales et au nord du Canada.**

MONTRÉAL, le 6 mai 2014 – BCE Inc. (TSX, NYSE : BCE), la plus grande entreprise de communications du Canada, a présenté aujourd'hui les résultats de BCE et de Bell pour le premier trimestre (T1) de 2014.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en millions $, sauf les montants par action) (non audité)	T1 2014	T1 2013	% de variation
Bell[(i)]			
Produits d'exploitation	4 538	4 348	4,4 %
BAIIA[(1)]	1 708	1 641	4,1 %
BCE			
Produits d'exploitation	5 099	4 919	3,7 %
BAIIA	2 022	1 962	3,1 %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	615	566	8,7 %
BPA	0,79	0,73	8,2 %
BPA ajusté[(2)]	0,81	0,77	5,2 %
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	982	1 040	(5,6) %
Flux de trésorerie disponibles[(3)]	262	247	6,1 %

(i) Bell comprend les secteurs Services sans fil de Bell, Services sur fil de Bell et Bell Média.

« Les investissements stratégiques de Bell dans les réseaux et services à large bande évolués, l'amélioration du service à la clientèle et l'élaboration d'un contenu canadien dynamisent les services de croissance que sont les services sans fil, de télé, Internet et de médias, les moteurs de la transformation rapide de notre entreprise », affirme George Cope, président et chef de la direction de BCE et de Bell. « Le service Télé Fibe, qui connaît un essor important, accroît la part de Bell dans les foyers, car il permet de réaliser des gains importants au chapitre des ajouts d'abonnés du service Internet haute vitesse et des réductions des pertes dans les services de téléphonie. Bell Média, qui profite de l'apport d'Astral à la forte croissance du BAIIA et des flux de trésorerie disponibles, continue d'accroître son leadership dans les médias avec une nouvelle programmation canadienne de qualité exceptionnelle, des innovations dans le service Télé Partout et une croissance du nombre de téléspectateurs pour les sports. Les clients du sans-fil utilisent leur téléphone intelligent et les services de données plus que jamais auparavant sur le plus vaste réseau 4G LTE au Canada – et nous allons encore plus loin en étant les premiers à lancer le service mobile avec de nouvelles fréquences dans la bande de 700 MHz. »

« L'équipe de Bell a réalisé des progrès remarquables dans l'exécution de l'impératif d'améliorer le service à la clientèle, grâce aux investissements d'environ 600 millions $ dans de nouvelles améliorations au service apportées depuis 2008. Nous avons conçu des applications innovatrices en ligne et pour le service mobile dans le but d'améliorer l'expérience client, nous avons développé au maximum les possibilités de notre parc de véhicules de service en les équipant d'outils de répartition des tâches et de communications à la fine pointe de la technologie et nous avons annoncé l'ouverture de 3 nouveaux centres d'appels pour le service à la clientèle de Bell au Québec et en Ontario l'année dernière », souligne M. Cope.
« Les efforts et les investissements portent leurs fruits, car nos progrès en matière de service sont soulignés par une panoplie d'outils d'évaluation de l'industrie. Mentionnons à ce titre la réduction du taux de désabonnement dans tous nos services résidentiels et sans fil, et la diminution de 7 % du nombre d'appels dans nos centres de services par rapport au T1 de l'exercice précédent. Bell n'a pas encore réalisé tous ses objectifs en matière de service à la clientèle, mais elle est dans la bonne voie. »

Dans son plus récent sondage en ligne intitulé « North American Technographics Telecom and Devices Online Q4 2013 Survey », la société de recherche mondiale Forrester Research Inc. a constaté que Bell a considérablement augmenté son résultat en ce qui concerne l'indice mesurant l'expérience client dans l'ensemble de ses services résidentiels et sans fil. La satisfaction de la clientèle quant aux services Bell Télé, Internet, de téléphonie et sans fil a été grandement améliorée, comme l'indique la hausse moyenne de 41 %, de 2010 à 2013, de l'indice mesurant l'expérience client pour ces services.

Bell concentre ses efforts sur un objectif clair, celui d'être reconnue par les clients comme la plus grande entreprise de communications du Canada, qu'elle compte atteindre grâce à l'exécution de 6 impératifs stratégiques : investir dans les réseaux et les services large bande, améliorer le service à la clientèle, accélérer le sans-fil, tirer meilleur parti du sur-fil, accroître notre leadership dans les médias et établir une structure de coûts concurrentielle.

« Bell entame 2014 avec de solides résultats financiers pour le premier trimestre, qui soulignent l'élan opérationnel dans nos services de croissance, en particulier dans les services sans fil et les services sur fil résidentiels et de médias », a affirmé Siim Vanaselja, chef des affaires financières de BCE et de Bell. « La croissance du BAIIA au T1 a généré des augmentations importantes du bénéfice et des flux de trésorerie disponibles, soutenant nos investissements stratégiques dans le réseau à large bande et un taux de dividende sur les actions ordinaires supérieur pour 2014. Compte tenu de ce bon début d'année dans tous les secteurs d'activité de Bell et des perspectives favorables, nous reconfirmons notre orientation financière de 2014, car nous demeurons sur la bonne voie pour réaliser notre plan d'affaires pour l'exercice. »

RÉSULTATS DE BCE

BCE a généré une solide croissance des produits des activités ordinaires et du BAIIA[(1)] de 3,7 % et de 3,1 %, respectivement, au T1 2014, et la marge du BAIIA[(1)] est demeurée relativement stable, à 39,7 %, soutenue par l'amélioration d'un exercice à l'autre des résultats financiers de Bell. Cette croissance a été en partie contrebalancée par la baisse des produits des activités ordinaires et du BAIIA de Bell Aliant, secteur où les mesures de gestion des coûts ont contribué à préserver la performance financière globale des répercussions négatives de l'intense concurrence.

BCE a déclaré au T1 2014 un bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 615 millions $, en hausse de 8,7 % comparativement à 566 millions $ au T1 2013, et un bénéfice net ajusté[(2)] de 626 millions $, une augmentation de 4,5 % comparativement à 599 millions $ l'exercice précédent. Le bénéfice net par action (BPA) de 0,79 $ et le BPA ajusté de 0,81 $ ont augmenté de 8,2 % et de 5,2 %, respectivement, ce qui reflète la hausse du BAIIA découlant de la contribution accrue des services de croissance de Bell (services sans fil, de télé, Internet et autres services à large bande et de médias).

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de BCE se sont établis à 982 millions $ au T1 2014, comparativement à 1 040 millions $ au T1 2013, en raison de la diminution enregistrée par Bell Aliant, qui a été partiellement compensée par l'augmentation enregistrée par Bell. Les flux de trésorerie disponibles[(3)] ont augmenté de 6,1 % pour s'établir à 262 millions $, comparativement à 247 millions $ l'exercice précédent, ce qui reflète la hausse du BAIIA de Bell et l'amélioration du fonds de roulement. Ce résultat est en partie contrebalancé par les dividendes moindres reçus de Bell Aliant en 2014, ce qui s'explique par la modification des dates de paiement de ses dividendes sur les actions ordinaires, et par l'augmentation de l'impôt sur le résultat payé par Bell, surtout du fait de l'absence d'avantage fiscal, aucune cotisation exceptionnelle n'ayant été versée au régime de retraite. Les flux de trésorerie disponibles par action[(3)] au T1 2014 se sont établis à 0,34 $ par action ordinaire, comparativement à 0,32 $ par action ordinaire à l'exercice précédent.

Au 31 mars 2014, BCE (Bell Canada et Bell Aliant) comptait au total : 7 908 596 abonnés du sans-fil, soit une hausse de 1,2 % par rapport au T1 2013; 2 529 471 abonnés des services de télé, soit une augmentation de 8,1 % (ce qui inclut les 723 891 abonnés du service de télé IP, soit une augmentation de 67,2 % par rapport au T1 2013); 3 163 218 abonnés d'Internet, soit une augmentation de 3,4 %; et 7 462 829 abonnés des SAR, soit une diminution de 6,7 %.

RÉSULTATS DE BELL

Les produits d'exploitation de Bell ont augmenté de 4,4 % pour s'établir à 4 538 millions $. Ce résultat est attribuable à l'augmentation de 5,0 % des produits tirés des services, reflétant la contribution d'Astral aux résultats de Bell Média, à la solide croissance des produits tirés des services sans fil ainsi qu'à l'augmentation des produits tirés des services de télé et Internet qui a donné lieu à une croissance positive des produits tirés des services résidentiels sur fil ce trimestre, ce qui a largement compensé la baisse continue, mais qui va en s'atténuant, des produits tirés des services voix traditionnels.

Les services de croissance ont continué de s'accélérer; nos services sans fil, de télé, Internet et autres services à large bande sur fil et de médias génèrent maintenant 83 % des produits d'exploitation, soit une augmentation de 7,2 %, ou 251 millions $, au T1 2014.

Le BAIIA de Bell a augmenté de 4,1 % pour s'établir à 1 708 millions $, ce qui reflète des augmentations de 7,4 % pour les Services sans fil de Bell et de 53,1 % pour Bell Média, atténuées par la diminution de 2,9 % dans les Services sur fil de Bell. La marge du BAIIA consolidée de Bell est demeurée stable, à 37,6 % au T1 2014, comparativement à 37,7 % à l'exercice précédent, en raison de la hausse du produit moyen par unité (PMU)[(4)] dans les Services sans fil, de la diminution de l'érosion des services voix sur fil et des gains d'efficacité sur le plan des coûts.

Bell continue de faire des investissements stratégiques dans les réseaux et les services, dans une plus grande mesure que toute autre entreprise du secteur, avec des dépenses d'investissement de 594 millions $ au T1, un niveau inchangé d'un exercice à l'autre. Ces investissements reflètent la poursuite à grand rythme du déploiement de la fibre à large bande dans des domiciles, des quartiers et des entreprises au Québec et en Ontario, ce qui soutient l'expansion rapide du service Télé Fibe, les dépenses accrues visant la capacité du réseau afin de soutenir l'utilisation croissante de la bande passante pour les services Internet et la demande grandissante pour les services de données mobiles sur le réseau 4G LTE, ainsi que l'amélioration des systèmes de soutien et de service à la clientèle.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DE BELL PAR SECTEUR

Services sans fil de Bell

Les produits d'exploitation des Services sans fil de Bell ont augmenté de 4,5 % pour s'établir à 1 472 millions $ au T1 2014, comparativement à 1 409 millions $ à l'exercice précédent. Les produits tirés des services ont enregistré une hausse de 4,7 % pour s'établir à 1 364 millions $, du fait de la proportion accrue d'abonnés des services postpayés dans notre clientèle d'abonnés du sans-fil et de la forte croissance du PMU combiné attribuable à l'utilisation accrue des services de données. Les produits tirés des services de données sans fil ont augmenté de 17,5 %, reflétant l'adoption et l'utilisation plus élevées des téléphones intelligents.

Le BAIIA des Services sans fil de Bell a augmenté de 7,4 % pour s'établir à 628 millions $, ce qui reflète la portée concrète de la forte croissance du PMU et le contrôle rigoureux des dépenses relatives à l'acquisition d'abonnés des services postpayés et à la fidélisation de la clientèle. Il en est résulté une augmentation de 1,1 % de la marge du BAIIA liée aux services,

qui s’est établie à 46,0 %, notre meilleure performance trimestrielle en près de cinq ans (depuis le T2 2009).

- Les ajouts nets d’abonnés des services postpayés ont totalisé 33 964, comparativement à 59 497 à l’exercice précédent. Ce chiffre reflète la diminution de 6,8 % des activations brutes des services postpayés attribuable au ralentissement de la croissance globale du marché par suite de la majoration des prix des forfaits pour les nouveaux contrats de deux ans, dans la foulée de la mise en œuvre du nouveau code de conduite fédéral sur les services sans fil, et au nombre moindre de lancements de téléphones intelligents d’envergure au cours du trimestre. Les pertes nettes d’abonnés des services prépayés ont diminué de 27,5 % d’un exercice à l’autre, s’établissant à 49 642, en raison de la diminution du nombre de désactivations d’abonnés.

- Les téléphones intelligents ont représenté 74 % du total des activations brutes de services postpayés au T1 2014, comparativement à 71 % au T1 2013, ce qui porte le pourcentage des abonnés des services postpayés utilisant un téléphone intelligent à 74 % au 31 mars 2014, comparativement à 65 % à la fin du T1 2013.

- Le taux de désabonnement des services postpayés[(4)] a connu une amélioration de 0,01 % en s’établissant à 1,24 %, ce qui reflète la qualité et la couverture du réseau de Bell, les investissements ciblés dans le service à la clientèle et la fidélisation des abonnés, ainsi que le nombre moindre de clients peu fidèles du fait de l’approche plus rigoureuse adoptée par les entreprises du secteur en ce qui a trait aux prix et aux rabais sur les combinés.

- La clientèle d’abonnés des services postpayés des Services sans fil de Bell totalisait 6 711 656 abonnés, une augmentation de 3,5 % par rapport à l’exercice précédent. La clientèle totale des Services sans fil de Bell a augmenté de 1,2 %, pour s’établir à 7 762 656 abonnés.

- Le PMU combiné a augmenté de 3,5 % pour s’établir à 57,90 $, soutenu par l’adoption croissante des téléphones intelligents, l’utilisation plus intensive des services de données et la majoration des prix des forfaits occasionnée par le passage des contrats de trois ans aux contrats de deux ans.

- Le coût d’acquisition[(4)] a augmenté pour se chiffrer à 442 $ par abonné, comparativement à 404 $ à l’exercice précédent, ce qui reflète l’augmentation des commissions de vente et l’augmentation des frais liés à la commercialisation pour la publicité entourant les Jeux olympiques.

- Les dépenses relatives à la fidélisation de la clientèle au T1 ont suivi la croissance des produits tirés des services sans fil et, par conséquent, sont demeurées essentiellement inchangées, d’un exercice à l’autre, à 10,2 %, comparativement à 10,3 % à l’exercice précédent.

- Bell a continué de faire figure de proue, en matière de réduction du coût de l’itinérance mobile dans les pays où les Canadiens voyagent le plus, réduisant les prix des appels et des services de données en itinérance au T1 pour les clients qui se rendent à Cuba et au Japon. Ces réductions font suite aux baisses importantes des tarifs pour les États-Unis, l’Europe, le Mexique, la Chine, la Turquie, l’Australie et la Nouvelle-Zélande, les Bermudes et la plupart des îles des Caraïbes.

- Le service Télé Mobile de Bell, numéro un dans l'industrie, comptait 1 335 000 abonnés au T1 2014, en hausse par rapport à environ 800 000 à la période correspondante de l'exercice précédent. La lecture en continu de vidéos avec le service Télé Mobile a connu une croissance de 22,5 % au T1 pour passer à plus de 10,6 millions, ce qui comprend des événements majeurs comme le Super Bowl et Sochi 2014.

- Au T1, Bell et la Banque Royale du Canada (RBC) ont lancé un service de paiement mobile sécurisé permettant aux clients de RBC d'utiliser leur téléphone intelligent Bell Mobilité compatible pour régler leurs achats au moyen de leur carte de débit ou de crédit dans des magasins de détail qui acceptent les paiements sans contact.

- Bell offre aux abonnés un accès au plus vaste réseau mobile 4G LTE du Canada, qui couvre 81 % de la population canadienne à la fin du T1, complété par la couverture du réseau 4G HSPA+ rejoignant plus de 98 % de la population.

- Le 2 avril 2014, Bell a acquis 31 licences pour 480 millions de MHz par population de spectre dans la bande de 700 MHz à l'échelle nationale, au coût de 566 millions $, à la suite de la vente aux enchères de spectre sans fil du gouvernement fédéral de février, ce qui porte le total des avoirs de Bell dans diverses bandes de spectre à plus de 4 200 millions de MHz par population à l'échelle nationale. Le même jour, une première au Canada, Bell a lancé le service LTE dans la bande de 700 MHz, au moyen des bords inférieurs du bloc de fréquences C avec lesquelles la plupart des téléphones intelligents de Bell sont déjà compatibles aujourd'hui. Avec le spectre dans la bande de 700 MHz dans tous les marchés nationaux, Bell étendra le service à large bande mobile 4G aux petites villes, aux collectivités rurales et au nord du Canada, avec l'objectif d'offrir un réseau LTE évolué à plus de 98 % de la population.

Services sur fil de Bell
Notre secteur des Services sur fil a poursuivi sa transformation, ce qui a ralenti la diminution des produits des activités ordinaires et du BAIIA au T1 2014 avec une diminution de 65 %, ou 40 500, du nombre total de pertes nettes d'abonnés résidentiels (télé, Internet et lignes d'accès locales).

Dans la foulée de la solide performance de Télé Fibe — augmentations importantes des ajouts nets pour Internet haute vitesse et baisse des pertes au chapitre des SAR résidentiels par rapport à l'exercice précédent — les Services résidentiels de Bell ont généré une croissance positive des produits pour un deuxième trimestre consécutif. Le rythme de diminution des produits de Bell Marchés Affaires a aussi ralenti d'un exercice à l'autre, mais les résultats ont subi les contrecoups des pressions de la concurrence sur les prix et de la contraction des dépenses des grandes entreprises clientes en raison de la faiblesse persistante de l'économie.

De plus, la diminution marquée, d'un exercice à l'autre, des ventes d'équipements électroniques grand public à La Source, attribuable en grande partie à une baisse de l'achalandage dans les magasins imputable aux conditions météorologiques hivernales, a négativement touché les produits tirés des Services sur fil ce trimestre. Par conséquent, les produits d'exploitation des Services sur fil de Bell au T1 ont diminué de 1,8 % pour s'établir à 2 462 millions $, comparativement à 2 508 millions $ à l'exercice précédent.

Le BAIIA des Services sur fil a diminué de 2,9 % pour s'établir à 930 millions $ au T1 et nous avons maintenu la marge à 37,8 %, comparativement à 38,2 % au T1 2013. Il s'agit d'une amélioration notable par rapport à la diminution du BAIIA de 4,5 % de l'exercice précédent, qui a été soutenue par la réduction, d'un exercice à l'autre, de 18 millions $, ou 1,2 %, des coûts d'exploitation ce trimestre.

Une part d'environ 1 %, ou 9 millions $, de la diminution du BAIIA des Services sur fil ce trimestre est imputable à la baisse des ventes à La Source. La hausse des coûts d'exploitation du réseau découlant des conditions météorologiques difficiles dans le centre du Canada cet hiver et de la publicité liée aux Jeux de Sochi 2014 a également contribué à la diminution du BAIIA des Services sur fil au T1 2014.

- Le service Bell Télé Fibe a ajouté 54 680 nouveaux abonnés nets, soit 15,2 % de plus qu'au T1 2013. Ainsi, le nombre total d'abonnés de Bell Télé Fibe passe à 534 110, en hausse de 80,6 % par rapport à l'exercice précédent.

- La zone de couverture du service résidentiel Bell Télé Fibe s'est étendue à un million de foyers de plus qu'à l'exercice précédent, rejoignant 4,5 millions de foyers à la fin du T1.

- Les pertes d'abonnés du service Bell Télé Satellite ont diminué de 22,0 %, s'établissant à 26 119, par suite de la diminution du nombre de désactivations d'abonnés du service de détail, malgré les offres accrocheuses en vue de la conversion lancées par nos concurrents dans la câblodistribution. Ce résultat reflète notre concentration sur l'amélioration de l'expérience client avec les améliorations apportées aux produits, notamment l'ajout de plus de contenu sur demande.

- Les ajouts nets combinés d'abonnés des services Télé Fibe et Télé Satellite ont plus que doublé d'un exercice à l'autre, s'établissant à 28 561. Le nombre d'abonnés de Bell Télé a totalisé 2 306 994 à la fin du T1 2014, une augmentation de 6,3 % d'un exercice à l'autre.

- Les ajouts nets d'abonnés d'Internet haute vitesse ont augmenté de presque quatre fois pour s'établir à 15 627, comparativement à 3 952 au T1 2013, ce qui découle de l'effet de Bell Télé Fibe, de l'acquisition de clients de gros et de la diminution du taux de désabonnement des abonnés des services résidentiels. La clientèle d'Internet haute vitesse à la fin du trimestre totalisait 2 200 170 abonnés, une augmentation de 3,3 % par rapport à l'exercice précédent.

- Les produits tirés des services de données sur fil se sont établis à 1 463 millions $, en hausse de 2,1 %, soutenus par la forte croissance continue des services résidentiels et par une augmentation de 3,7 % des produits tirés des services de connectivité IP dans l'unité Bell Marchés Affaires. Les produits tirés des services de données résidentiels ont augmenté de 4,8 % au T1, ce qui reflète la hausse des produits tirés des services de télé et Internet, entraînée par la croissance plus robuste de la clientèle des services Fibe et la demande accrue pour le service Internet nécessitant plus de bande passante.

- Les pertes nettes au chapitre des SAR résidentiels ont diminué de 21,4 % au T1 pour s'établir à 65 638, comparativement à 83 557 à l'exercice précédent. Cette diminution est attribuable aux tarifs plus élevés pour les ventes complémentaires de Télé Fibe, ce qui a favorisé la fidélisation de la clientèle des SAR, contribuant à une augmentation de 18 % des 3 produits par foyer ce trimestre.

- Les pertes d'abonnés d'affaires des SAR ont augmenté de 43,0 %, ou de 10 706 par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 35 595, en raison du nombre accru de désactivations dans notre secteur des grandes entreprises par suite de l'abandon graduel des lignes téléphoniques au profit des services IP et des pertes dues à la concurrence.

- La clientèle totale des SAR de Bell à la fin du T1 2014 était de 5 141 016, en baisse de 7,1 % comparativement à 5 536 493 à l'exercice précédent. Par conséquent, les produits tirés des services locaux et d'accès de Bell ont diminué de 6,7 % pour s'établir à 603 millions $, tandis que les produits tirés des services interurbains ont baissé de 12,0 % pour s'établir à 162 millions $.

Bell Média

Bell Média a continué d'aller de l'avant en s'appuyant sur sa position de plus grande entreprise canadienne de médias offrant une vaste programmation d'actualités, de sports et de divertissement qui attire un large auditoire et des cotes d'écoute élevées, pour contribuer à la solide performance financière et opérationnelle ce trimestre.

Les produits d'exploitation de Bell Média ont augmenté de 40,7 %, pour s'établir à 722 millions $, et le BAIIA a progressé de 53,1 %, pour s'établir à 150 millions $ au T1 2014. Ces augmentations importantes d'un exercice à l'autre reflètent la hausse des produits tirés de la publicité et des frais d'abonnement découlant de l'acquisition d'Astral, ainsi que l'effet de la hausse des tarifs établis en fonction du marché en 2013 pour les services de télé spécialisée et l'augmentation des produits découlant des nouvelles ententes de contenu mobile et des produits de la Télé Partout. La croissance globale des produits tirés de la publicité ce trimestre a été ralentie par la faiblesse persistante du marché de la publicité, les annonceurs s'étant tournés vers le principal diffuseur des Jeux olympiques d'hiver de Sochi. Les coûts accrus pour la programmation télé, la hausse des dépenses relativement aux productions maison canadiennes ainsi que les coûts des ententes sur les droits de diffusion dans les sports, qui continuent de grimper pour toutes les entreprises du secteur, ont été absorbés par les synergies opérationnelles découlant de l'intégration réussie d'Astral au sein de Bell Média.

- Bell Média a continué d'obtenir un vaste auditoire pour toutes ses propriétés de télé traditionnelle et spécialisée. À la fin de la saison d'hiver, CTV comptait 12 des 20 émissions les plus écoutées par les téléspectateurs à l'échelle nationale et diffusait des émissions canadiennes prestigieuses, comme MasterChef Canada, Bitten et les prix JUNO.

- TSN demeure la première station spécialisée dans les sports, avec une augmentation de 8 % du nombre de téléspectateurs au T1 grâce à la réintroduction des matchs de hockey de la saison régulière de la LNH et à la couverture des Jeux olympiques d'hiver de Sochi 2014. TSN a diffusé plus de 250 heures de Sochi 2014.

- L'offre d'options pour la Télé Partout de Bell Média a été considérablement enrichie avec l'application TSN GO, qui permet aux abonnés d'accéder à plus de 6 000 heures de programmation de sports en direct et sur demande sur les chaînes de sports les plus populaires au Canada, soit TSN et TSN 2. TSN GO est le plus récent ajout aux produits de la Télé Partout de Bell Média, qui comprennent TMN GO et CTV GO et qui en compteront bientôt d'autres.

- L'Académie canadienne du cinéma et de la télévision a récompensé Bell Média et ses partenaires de production pour l'excellence de leur programmation dans de multiples catégories lors du gala Les prix Écrans canadiens. Des prix ont été décernés au bulletin CTV National News, animé par Lisa LaFlamme (le meilleur journal télévisé national), à W5 (prix Gordon Sinclair pour le journalisme de radiotélévision), à The Amazing Race Canada, (3 prix, dont celui du meilleur scénario d'une série de téléréalité), au gala des MuchMusic Video Awards (la meilleure émission ou série de musique) et à la couverture de la Coupe Grey par TSN, arrivée première dans de nombreuses catégories dans les sports (y compris celle du meilleur événement sportif en direct), soit 54 prix au total.

- Bell a poursuivi le dessaisissement des actifs de télé et de radio exigé par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et le Bureau de la concurrence dans le cadre de leur approbation de l'acquisition d'Astral par Bell. Au T1, Bell a réalisé la vente de 6 services de télé et de 2 stations de radio à Corus Entertainment Inc., de 3 stations de radio à Jim Pattison Broadcast Group et de 5 stations de radio à Newcap Inc., pour un produit total de 538 millions $. La vente des 5 actifs de télé restants d'Astral à DHX Media Ltd. et à Groupe V Médias devrait être conclue plus tard cette année, sous réserve de conditions de clôture comprenant l'approbation par le CRTC et des droits de résiliation, ce qui porte le produit total prévu du dessaisissement d'actifs à plus de 720 millions $.

RÉSULTATS DE BELL ALIANT

Les produits des activités ordinaires de Bell Aliant (TSX : BA) ont diminué de 1,2 % pour s'établir à 676 millions $ au T1 2014, comparativement à 684 millions $ à l'exercice précédent, par suite de la baisse continue des produits tirés des services voix (services locaux et d'accès et services interurbains) et de l'incidence négative sur les produits des intenses pressions concurrentielles sur les prix, tant dans le marché résidentiel que dans le marché d'affaires, qui n'ont pas été totalement compensées par la forte croissance continue des produits tirés des services de données (Internet et télé). Le BAIIA de Bell Aliant a diminué de 2,2 % pour s'établir à 314 millions $ comparativement à 321 millions $, malgré la relative stabilité d'un exercice à l'autre des coûts d'exploitation, du fait de la baisse des produits d'exploitation. Pour en savoir plus, visitez le site BellAliant.ca.

DIVIDENDE SUR LES ACTIONS ORDINAIRES

Le conseil d'administration de BCE a déclaré un dividende trimestriel de 0,6175 $ par action ordinaire, payable le 15 juillet 2014 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 16 juin 2014.

PERSPECTIVES

BCE a confirmé les objectifs de son orientation financière pour 2014, tels qu'ils ont été présentés le 6 février 2014 :

	Orientation du 6 février	**Orientation du 6 mai**
Bell [(i)]		
Croissance des produits des activités ordinaires	2 % à 4 %	Sur la bonne voie
Croissance du BAIIA	3 % à 5 %	Sur la bonne voie
Intensité du capital[(4)]	16 % à 17 %	Sur la bonne voie
BCE		
BPA ajusté	3,10 $ à 3,20 $	Sur la bonne voie
Croissance des flux de trésorerie disponibles	3 % à 7 %	Sur la bonne voie
Dividende annuel par action ordinaire	2,47 $	2,47 $
Politique de distribution du dividende[(4)]	65 % à 75 % des flux de trésorerie disponibles	Sur la bonne voie

(i) L'orientation financière de Bell pour 2014 concernant les produits des activités ordinaires, le BAIIA et l'intensité du capital exclut Bell Aliant.

CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE À L'INTENTION DES ANALYSTES FINANCIERS
BCE tiendra une conférence téléphonique à l'intention des analystes financiers afin de traiter de ses résultats du T1 2014, le mardi 6 mai, à 8 h (heure de l'Est). Les journalistes sont invités à y assister à titre d'auditeurs seulement. Pour participer, composez le 416-340-2216 ou le numéro sans frais 1-866-223-7781 peu de temps avant le début de la conférence. Une reprise sera disponible pendant une semaine, au 905-694-9451 ou au 1-800-408-3053 (composez le code d'identification 9343972#).

La conférence téléphonique sera archivée sur le site Web de BCE sous Appel conférence sur les résultats de BCE pour le T1 2014. Le fichier MP3 sera également disponible pour téléchargement sur cette page, peu de temps après la conférence.

NOTES
L'information contenue dans le présent communiqué est non auditée.

1. Les termes *BAIIA* et *marge du BAIIA* n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons le BAIIA comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation, comme il est présenté dans les comptes consolidés de résultat de BCE. Le BAIIA des secteurs de BCE correspond au bénéfice sectoriel présenté à la note 3 des états financiers consolidés du T1 2014 de BCE. Nous définissons la marge du BAIIA comme le BAIIA divisé par les produits d'exploitation. Nous utilisons le BAIIA et la marge du BAIIA pour évaluer le rendement de nos activités puisqu'ils reflètent leur rentabilité continue. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent le BAIIA pour évaluer la capacité d'une société d'assurer le service de sa dette et de satisfaire à d'autres obligations de paiement, et qu'il constitue une mesure courante servant à évaluer les entreprises dans l'industrie des télécommunications. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent également le BAIIA et la marge du BAIIA pour évaluer le rendement de nos activités. Le BAIIA est également un facteur dans la détermination de la rémunération incitative à court terme pour l'ensemble des dirigeants. Il n'existe aucune mesure financière selon les IFRS directement comparable au BAIIA et à la marge du BAIIA. Pour remédier à la situation, le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net et du BAIIA.

(en millions de dollars)

	T1 2014	T1 2013
Bénéfice net	714	672
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	38	33
Amortissement des immobilisations corporelles	699	675
Amortissement des immobilisations incorporelles	167	163
Charges financières		
Charge d'intérêts	235	221
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	25	37
Autres produits	(87)	(80)
Impôt sur le résultat	231	241
BAIIA	2 022	1 962
Produits d'exploitation de BCE	5 099	4 919
Marge du BAIIA	39,7 %	39,9 %

2. Les termes *bénéfice net ajusté* et *BPA ajusté* n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons le bénéfice net ajusté comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires avant les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, les (profits nets) pertes nettes sur placements et les primes au remboursement anticipé de la dette. Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE. Nous utilisons le bénéfice net ajusté et le BPA ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent ces mesures, entre autres, pour évaluer le rendement de nos activités, avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des (profits nets) pertes nettes sur placements et des primes au remboursement anticipé de la dette, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de rendement de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et le BPA sont les mesures financières selon les IFRS les plus comparables. Le tableau ci-après présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du BPA avec le bénéfice net ajusté, préparé sur une base consolidée et par action ordinaire de BCE (BPA ajusté), respectivement.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	T1 2014		T1 2013	
	TOTAL	PAR ACTION	TOTAL	PAR ACTION
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	615	0,79	566	0,73
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	23	0,03	23	0,03
Profits nets sur placements	(12)	(0,01)	(2)	–
Primes au remboursement anticipé de la dette	–	–	12	0,01
Bénéfice net ajusté	626	0,81	599	0,77

3. Les termes *flux de trésorerie disponibles* et *flux de trésorerie disponibles par action* n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déduction faite des coûts liés aux acquisitions payés et du financement de la cotisation volontaire au régime de retraite, plus les dividendes reçus de Bell Aliant, moins les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées, les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC et les flux de trésorerie disponibles de Bell Aliant. Nous définissons les flux de trésorerie disponibles par action comme les flux de trésorerie disponibles divisés par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation. Nous considérons les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles par action comme d'importants indicateurs de la solidité financière et du rendement de nos activités, car ils révèlent le montant des fonds disponibles pour payer des dividendes, rembourser la dette et réinvestir dans notre société. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent également les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles par action pour évaluer la solidité financière et le rendement de nos activités. Les flux de trésorerie liés aux activités

d'exploitation sont la mesure financière selon les IFRS la plus comparable. Le tableau ci-après présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles, sur une base consolidée.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	T1 2014	T1 2013
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	982	1 040
Dividendes de Bell Aliant à BCE	–	48
Dépenses d'investissement	(729)	(722)
Dividendes en espèces payés sur actions privilégiées	(32)	(26)
Dividendes en espèces payés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(7)	(73)
Coûts liés aux acquisitions payés	14	10
Flux de trésorerie disponibles de Bell Aliant	34	(30)
Flux de trésorerie disponibles	262	247
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation	776,5	775,7
Flux de trésorerie disponibles par action	0,34	0,32

4. Nous utilisons le PMU, le taux de désabonnement, le coût d'acquisition, l'intensité du capital et le ratio de distribution pour évaluer les progrès accomplis à l'égard de nos impératifs stratégiques. Ces indicateurs de performance clés ne sont pas des mesures comptables et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la section 8.2, *Mesures financières non définies par les PCGR et indicateurs de performance clés* du rapport de gestion du T1 2014 de BCE pour obtenir une définition de ces indicateurs de performance clés.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations faites dans le présent communiqué, y compris, sans s'y limiter, des déclarations concernant notre orientation financière pour 2014 (ce qui comprend les produits des activités ordinaires, le BAIIA, l'intensité du capital, le BPA ajusté et les flux de trésorerie disponibles), nos perspectives commerciales, nos objectifs, nos plans et nos priorités stratégiques, le dividende par action ordinaire annualisé et la politique de dividendes sur actions ordinaires de BCE pour 2014, nos plans de déploiement pour les réseaux, la vente des cinq derniers actifs de télé d'Astral, ainsi que d'autres déclarations qui ne sont pas des faits historiques, constituent des déclarations prospectives. Habituellement, les termes comme *hypothèse, but, orientation, objectif, perspective, plan, stratégie, cible* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel de certains verbes tels que *viser, s'attendre à, croire, prévoir, avoir l'intention de, planifier, chercher à* et *aspirer à*, permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux dispositions refuges prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que spécifiques, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon importante des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques ne soient pas atteints. Par conséquent, nous ne pouvons garantir la réalisation des déclarations

prospectives et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent communiqué décrivent nos attentes en date du 6 mai 2014 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois canadiennes en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs, ni pour toute autre raison. Sauf indication contraire de la part de BCE, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet potentiel d'éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels, ni de cessions, de monétisations, de fusions, d'acquisitions, d'autres regroupements d'entreprises ou d'autres transactions qui pourraient être annoncés ou survenir après le 6 mai 2014. L'incidence financière de ces transactions, de ces éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels peut s'avérer complexe et dépend des faits particuliers à chacun d'eux. Nous ne pouvons donc décrire de manière significative l'incidence prévue ni la présenter de la même façon que les risques connus touchant nos activités. Les déclarations prospectives sont présentées dans le présent communiqué dans le but d'aider les investisseurs et les autres parties à comprendre certains éléments clés de nos résultats financiers prévus pour 2014, ainsi que nos objectifs, nos priorités stratégiques et notre perspective commerciale pour 2014, et à mieux comprendre le contexte dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Le lecteur est donc mis en garde contre le fait que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

Hypothèses importants
Un certain nombre d'hypothèses relatives à l'économie, au marché et aux activités d'exploitation et d'hypothèses financières ont été formulées par BCE dans la préparation de ses déclarations prospectives pour 2014 contenues dans le présent communiqué, y compris, sans s'y limiter :

Hypothèses relatives à l'économie et au marché canadiens

- La croissance du PIB du Canada de 2,3 % en 2014, selon la plus récente estimation de la Banque du Canada, soit une diminution de vingt points de base comparativement à l'estimation antérieure de 2,5 %;
- Une croissance des niveaux d'emploi plus rapide qu'en 2013;
- Le maintien du niveau de concurrence dans le marché résidentiel et le marché d'affaires des services sur fil et sans fil;
- Une hausse du taux de pénétration, à un rythme toutefois moins rapide, du marché du sans-fil, en raison de l'adoption plus généralisée des téléphones intelligents, des tablettes et d'autres appareils 4G, de l'expansion du service LTE dans les marchés non urbains, de l'offre de nouvelles applications et de nouveaux services de données, ainsi que de l'augmentation de la population;
- Un marché publicitaire relativement stable pour Bell Média.

Hypothèses concernant notre secteur Services sans fil de Bell

- Une hausse du taux de pénétration, à un rythme toutefois moins rapide, du marché du sans-fil au Canada;
- Le maintien de la part de marché de Bell des activations nettes des services postpayés dans le sans-fil pour les entreprises titulaires;
- L'adoption continue des téléphones intelligents, des tablettes et des applications de données, ainsi que l'introduction d'un plus grand nombre d'appareils 4G LTE et de nouveaux services de données;

- Notre capacité de monétiser l'augmentation au chapitre de l'utilisation des services de données et de l'abonnement des clients à de nouveaux services de données;
- La poursuite de l'expansion de notre réseau sans fil 4G LTE dans des régions rurales et dans de plus nombreux marchés urbains partout au Canada;
- Les perfectionnements technologiques constants apportés par les fabricants de combinés ainsi que l'accélération des vitesses de transmission qui permettent aux clients d'optimiser l'utilisation de nos services;
- L'absence d'incidence importante de nature financière, opérationnelle et concurrentielle découlant de modifications défavorables de la réglementation sur nos activités dans le sans-fil.

Hypothèses concernant notre secteur Services sur fil de Bell

- L'intensification de la substitution technologique par le sans-fil et les services Internet;
- Des offres accrocheuses de forfaits de services résidentiels lancées par nos concurrents dans la câblodistribution dans les régions où nous fournissons des services sur fil;
- La stabilisation du taux d'érosion au chapitre des SAR résidentiels, à mesure que nous tirons parti de nos investissements dans les réseaux à large bande pour Télé Fibe, afin d'accroître la pénétration des trois produits par foyer, d'étendre notre part du marché des immeubles à logements multiples et de générer des tarifs plus élevés pour les ventes complémentaires de nos services Internet et de téléphonie résidentiels;
- La croissance du produit par foyer et l'effet de l'augmentation des tarifs, établis en fonction du marché, des produits résidentiels liés au taux de pénétration accru des trois produits par foyer;
- Une croissance des niveaux d'emploi et de l'économie plus rapide qu'en 2013;
- La migration continue des clients d'affaires vers les systèmes IP;
- Les pressions continues de la concurrence visant à modifier les prix dans nos marchés d'affaires et de gros;
- La capacité de réaliser des économies de coûts grâce à la réduction des postes de cadre à la suite de départs naturels et de départs à la retraite, à l'efficience des centres d'appels, à l'amélioration de la productivité dans les services extérieurs, à la réduction des taux contractuels des fournisseurs, à la diminution des coûts d'impression et de mise à la poste, à la gestion des coûts relatifs au contenu et à la réduction du trafic non acheminé par notre propre réseau;
- La consommation croissante par les abonnés des services de télé par contournement et de vidéo en continu, la croissance prévue de la Télé Partout ainsi que la multiplication des appareils, comme les tablettes, qui exigent une bande passante très élevée, ce qui exigera un niveau soutenu d'investissements constants.

Hypothèses concernant notre secteur Bell Média

- Un marché publicitaire relativement stable;
- Des coûts croissants pour obtenir de la programmation télé et du contenu de sports;
- La poursuite des acquisitions fructueuses d'émissions à cotes d'écoute élevées et de contenu différencié;
- La hausse normale des tarifs du marché pour le contenu de la télé spécialisée;
- L'établissement et le maintien d'ententes stratégiques quant à l'approvisionnement en contenu sur les quatre écrans;
- La réalisation complète des synergies de coûts découlant de l'intégration d'Astral au sein de Bell Média;
- L'absence d'incidence importante de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications défavorables de la réglementation dans les médias.

Hypothèses concernant notre secteur Bell Aliant

- La poursuite de la reprise économique;
- L'intensité soutenue de l'activité concurrentielle sur les marchés d'affaires et résidentiel;
- L'accentuation de la substitution des services sur fil par le sans-fil dans les marchés de Bell Aliant, mais en accusant un retard par rapport à d'autres régions du Canada;
- La stabilisation des pertes nettes au chapitre des SAR;
- Une demande constante pour le service FibreOP, alimentant les acquisitions de clients des services Internet et de télé IP à des niveaux similaires à ceux de 2013;
- La poursuite des réductions de coûts réalisées grâce à nos initiatives de productivité, permettant de compenser largement les hausses de coûts associées à la croissance de la clientèle des services de télé IP et des coûts liés au contenu télévisuel connexes, de même que les pressions inflationnistes normales.

Hypothèses financières concernant Bell (excluant Bell Aliant)

La section qui suit présente les principales hypothèses financières de Bell pour 2014 :

- Le maintien d'une marge consolidée du BAIIA relativement stable;
- L'augmentation de l'apport au BAIIA des services sans fil et l'expansion de la marge;
- L'amélioration du rythme de la diminution des produits et du BAIIA des services sur fil, d'un exercice à l'autre;
- Un coût total des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi de Bell qui devrait s'établir à environ 310 millions $, selon un taux d'actualisation comptable estimatif de 4,9 %, qui se compose d'un coût estimatif des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi supérieur au BAIIA d'environ 220 millions $ et d'une charge financière nette estimative au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi inférieure au BAIIA d'environ 90 millions $;
- Des besoins de capitalisation des régimes de retraite totalisant environ 350 millions $;
- Des impôts en espèces d'environ 600 millions $;
- Une charge d'intérêts nette d'environ 750 millions $;
- Des versements d'intérêts nets d'environ 775 millions $;
- Une évolution du fonds de roulement et des coûts liés aux indemnités de départ et autres d'environ 175 millions $.

Hypothèses financières concernant BCE

La section qui suit présente les principales hypothèses financières de BCE pour 2014 :

- Un coût total des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi de BCE qui devrait s'établir à environ 390 millions $ comprenant un montant d'environ 80 millions $ lié à Bell Aliant, qui se compose d'un coût estimatif des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi supérieur au BAIIA d'environ 280 millions $ et d'une charge financière nette estimative au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi inférieure au BAIIA d'environ 110 millions $;
- Une dotation aux amortissements supérieure d'environ 115 millions $ à celle de 2013;
- Une charge d'intérêts nette d'environ 900 millions $;
- Des ajustements fiscaux (par action) d'environ 0,04 $;
- Un taux d'imposition effectif d'environ 26 %;
- Une participation ne donnant pas le contrôle d'environ 280 millions $;
- Un dividende annuel sur les actions ordinaires de 2,47 $ par action.

Les hypothèses qui précèdent, bien qu'elles aient été considérées comme raisonnables par BCE le 6 mai 2014, pourraient se révéler inexactes. Par conséquent, nos résultats réels pourraient différer de façon importante de nos attentes, telles qu'elles sont énoncées dans le présent communiqué.

Risques importants

Les principaux facteurs de risque, en conséquence desquels nos hypothèses et nos estimations pourraient être inexactes et les résultats ou les événements réels pourraient différer de façon importante de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans nos déclarations prospectives, y compris notre orientation financière pour 2014, sont énumérés ci-dessous. La réalisation de nos déclarations prospectives, y compris notre capacité à atteindre les résultats financiers cibles indiqués dans notre orientation financière pour 2014, dépend essentiellement du rendement de notre entreprise qui, à son tour, est assujetti à de nombreux risques. Par conséquent, le lecteur est mis en garde contre le fait que tous les risques suivants sont susceptibles d'avoir une incidence défavorable importante sur nos déclarations prospectives. Ces risques comprennent, sans s'y limiter :

- L'intensité de l'activité de nos concurrents, ainsi que l'incidence connexe sur notre capacité à conserver nos clients actuels et à en attirer de nouveaux, de même que sur nos stratégies d'établissement des prix, sur nos résultats financiers et sur nos données opérationnelles, comme le PMU;
- Le rythme de substitution technologique et la présence d'autres fournisseurs de services, qui contribuent à réduire l'utilisation des services voix sur fil traditionnels;
- L'incidence défavorable des nouvelles technologies et de la fragmentation accrue au sein du marché de la distribution des services de télé de Bell Télé et des marchés de la télé et de la radio de Bell Média;
- La variabilité des coûts d'acquisition d'abonnés et de fidélisation de la clientèle compte tenu du nombre d'acquisitions d'abonnés, du volume de fidélisation, des ventes de téléphones intelligents et des rabais sur les combinés;
- Les initiatives et les procédures réglementaires, les consultations gouvernementales et les positions gouvernementales qui nous touchent et qui touchent nos activités;
- La conjoncture économique et les conditions du marché des capitaux, le niveau de confiance et des dépenses des consommateurs, la demande pour nos produits et services ainsi que les prix de ceux-ci;
- La dépendance considérable de Bell Média à l'égard d'une demande continue en publicité et l'incidence négative possible sur celle-ci des conditions économiques, des variations cycliques et saisonnières, ainsi que de la part d'audience et des cotes d'écoute;
- La complexité de notre gamme de produits, de nos plans tarifaires, de nos promotions, de nos plateformes technologiques et de nos systèmes de facturation;
- Notre incapacité à répondre aux attentes des clients et à élaborer un modèle de prestation de services à faible coût;
- Notre incapacité à mener les activités liées à l'évolution de notre réseau filaire et à respecter les échéanciers pour la mise à niveau et le déploiement du réseau conformément à nos objectifs en matière d'intensité du capital;
- Notre incapacité à maintenir la performance opérationnelle de notre réseau, étant donné une augmentation importante de la demande pour les services à large bande et du volume du trafic des services de données sans fil;
- Notre incapacité à prévoir les changements technologiques et à nous y adapter, à mettre à niveau nos réseaux et à offrir rapidement de nouveaux produits et services;
- Notre incapacité à mettre en œuvre ou à maintenir, en temps opportun, des systèmes de technologies de l'information (TI) efficaces, ainsi que la complexité de notre environnement de TI et les coûts qui s'y rapportent;

- Notre incapacité à protéger nos centres de données, nos dossiers électroniques et physiques, ainsi que les renseignements qu'ils contiennent;
- Le maintien en poste des employés ainsi que leur rendement, et les interruptions de travail;
- Notre incapacité à réaliser nos impératifs stratégiques ainsi que nos plans de développement des affaires afin de produire les avantages attendus, y compris la poursuite de la mise en œuvre de nos initiatives de réduction des coûts visées;
- Une gestion inefficace du changement découlant de réorganisations et d'autres initiatives de la société ainsi que notre incapacité à intégrer avec succès les entreprises acquises et les unités d'affaires existantes;
- La volatilité liée à l'obligation au titre des régimes de retraite et les cotisations accrues aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi;
- Les événements ayant une incidence sur la capacité des tiers fournisseurs à nous fournir des produits et des services essentiels et notre capacité à acheter de tels produits et services;
- La qualité de notre réseau et de l'équipement à l'intention des clients et la mesure dans laquelle ils peuvent être sujets à des défauts de fabrication;
- Les événements liés à la fonctionnalité de nos réseaux, de notre équipement et de nos autres installations, ainsi que notre capacité à les protéger, à les tester, à les maintenir et à les remplacer;
- Les risques en orbite liés aux satellites utilisés par Bell Télé;
- Un règlement défavorable des litiges, en particulier, des recours collectifs;
- Des modifications défavorables aux lois applicables;
- Les niveaux des dépenses d'investissement et autres, les exigences liées au financement et à la dette et notre incapacité à accéder à des sources de capital adéquates et à générer des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation suffisants pour répondre à nos besoins de liquidités et mettre en œuvre notre plan d'affaires, de même que notre incapacité à gérer les différents risques de crédit, de liquidité et de marché;
- Notre incapacité à supprimer certains services dans la mesure nécessaire pour améliorer la productivité du capital et l'efficience opérationnelle;
- Notre incapacité à rehausser nos pratiques et à effectuer un suivi et un contrôle efficaces des activités frauduleuses;
- Le vol de nos services de télé par satellite de radiodiffusion directe (SRD);
- La violation des droits d'auteur et l'utilisation non autorisée de notre contenu;
- Des impôts plus élevés découlant de nouveaux impôts, de la majoration des taux d'imposition ou de modifications apportées aux lois fiscales, et notre incapacité à prévoir l'issue des audits gouvernementaux;
- Les préoccupations en matière de santé relatives aux émissions de radiofréquences par des appareils et de l'équipement sans fil;
- Notre incapacité à maintenir le service à la clientèle et à assurer le fonctionnement de nos réseaux si des épidémies, des pandémies et d'autres risques liés à la santé survenaient;
- La dépendance de BCE quant à la capacité de ses filiales, partenariats et des autres entités dans lesquelles elle détient une participation de lui payer des dividendes ou de lui faire toute autre distribution;
- L'impossibilité de garantir que des dividendes seront déclarés par le conseil d'administration de BCE ou que la politique de dividendes de BCE sera maintenue;
- La volatilité des marchés boursiers.

Nous prévenons le lecteur que la liste de facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Nous encourageons les investisseurs à lire également le rapport de gestion annuel 2013 de BCE, daté du 6 mars 2014 (inclus dans le rapport annuel 2013 de BCE) ainsi que le rapport de gestion du premier trimestre 2014 de BCE, daté du 5 mai 2014, pour obtenir plus de détails au

sujet de certains des facteurs de risque et hypothèses mentionnés et d'autres facteurs de risque et hypothèses, ces documents étant déposés par BCE auprès des autorités des provinces canadiennes en valeurs mobilières (disponibles au Sedar.com) et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (disponibles au SEC.gov). Ces documents sont également disponibles au BCE.ca.

À PROPOS DE BCE
BCE est la plus grande entreprise de communications du Canada et fournit un ensemble complet et novateur de services de communications à large bande à ses clients résidentiels et d'affaires, sous les marques Bell et Bell Aliant. Bell Média est la première entreprise canadienne de multimédias. Elle possède des actifs dans les secteurs de la télévision, de la radio et des médias numériques, y compris CTV, premier réseau de télévision du Canada, et les chaînes spécialisées les plus regardées au pays. Pour en savoir plus, visitez le site BCE.ca.

L'initiative en santé mentale de Bell, nommée « Bell Cause pour la cause », est un programme de bienfaisance et de sensibilisation d'envergure nationale, dédié à la promotion de la santé mentale au Canada par l'intermédiaire d'une campagne de lutte contre la stigmatisation marquée par la Journée Bell Cause pour la cause et du financement important fourni par Bell pour l'accès aux soins communautaires, la recherche et les initiatives au travail. Pour en savoir plus, visitez le site Bell.ca/cause.

Pour en savoir plus, visitez le site BCE.ca. Pour de l'information sur les produits et services de Bell, visitez le site Bell.ca. Pour de l'information sur Bell Média, visitez le site BellMedia.ca.

Questions des médias :

Jean Charles Robillard
Communications, Bell
(514) 870-4739
jean_charles.robillard@bell.ca

Questions des investisseurs :
Thane Fotopoulos
Relations avec les investisseurs, BCE
(514) 870-4619
thane.fotopoulos@bell.ca